

DEMANDE DE RACCORDEMENT DOMESTIQUE AUX RESEAUX D'EAUX USEES ET PLUVIALES

Je soussigné
(Nom et Prénoms)

demeurant à
(Adresse complète du domicile habituel)

agissant en qualité de propriétaire - mandataire du propriétaire¹

Demande pour l'immeuble sis : (Adresse complète du bâtiment concerné par la demande)

Références cadastrales :

N° Permis de Construire :

○.....branchement(s) au réseau d'eaux usées desservant la rue.....

○.....branchement(s) au réseau d'eaux pluviales desservant la rue

Nom et Adresse de l'entreprise que je chargerai de la réalisation des travaux de raccordement :

Je m'engage à me conformer en tout point aux prescriptions de raccordement fournies avec mon permis de construire ainsi qu'au présent règlement d'Assainissement dont je reconnais avoir reçu un exemplaire.

Fait à, le

LE PETITIONNAIRE

**Le Directeur du Service Assainissement
de la Communauté
d'Agglomération Pau Pyrénées**

Alexandre LECOMTE

Faire précéder la signature de la mention «**lu et approuvé**» et retourner le document à :
Communauté d'Agglomération PAU-PYRENEES
Service Assainissement – 63 bis avenue Trespoey – 64000 PAU
(Tel 05 59 80 82 52 - Fax 05 59 84 87 87 - Mail assainissement@agglo-pau.fr)

Une fois signé des deux parties, ce document vaut autorisation de raccordement.

A compléter par la CDAPP N° autorisation :

¹ Rayer la mention inutile. Dans le cas d'une demande émanant du mandataire du propriétaire, la demande sera accompagnée obligatoirement de la procuration du propriétaire à son mandataire

AUTORISATION DE TRAVAUX A EFFECTUER PAR UNE ENTREPRISE PRIVEE

En aucun cas cette demande ne vaut autorisation de raccordement. Cette dernière doit être demandée par le propriétaire de l'immeuble ou son mandataire au préalable.

Je soussigné,en qualité de,
de l'entreprise

(Nom, qualité du représentant - raison sociale de l'entreprise)

basée à

(Adresse complète de l'entreprise)

Téléphone

Sollicite l'autorisation de réaliser les travaux de raccordement suivants :

Adresse des travaux :

N° autorisation de raccordement :

Début du chantier :

Durée du chantier :

Nombre d'emplacements de stationnement payants neutralisés :

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

Nature et diamètre des buses employées pour le branchement :

Profondeur du branchement à la limite de propriété :

Nombre d'appartements à raccorder :

Date du rendez-vous pour l'état des lieux :

Je m'engage à régler les droits de voirie lorsque la demande m'en sera faite.

Fait à, le

LE PETITIONNAIRE

**Le Directeur du Service Assainissement
de la Communauté
d'Agglomération Pau Pyrénées**

Alexandre LECOMTE

Faire précéder la signature de la mention «**lu et approuvé**» et retourner le document à :
Communauté d'Agglomération PAU-PYRENEES
Service Assainissement – 63 bis avenue Trespoey – 64000 PAU
(Tel 05 59 80 82 52 - Fax 05 59 84 87 87 - Mail assainissement@agglo-pau.fr)

DEMANDE DE RACCORDEMENT INDUSTRIEL AU RESEAU D'EAUX USEES ET PLUVIALES

Je soussigné,en qualité de
de l'entreprise

(Nom, qualité du représentant - raison sociale de l'entreprise)

basée à

(Adresse complète de l'entreprise)

agissant en qualité de propriétaire - mandataire du propriétaire - locataire des locaux ²

Demande pour les locaux de mon entreprise sis : (Adresse complète du bâtiment concerné par la demande).....

Références cadastrales :

N° Permis de Construire :

○.....branchement(s) au réseau d'eaux usées desservant la rue.....

○.....branchement(s) au réseau d'eaux pluviales desservant la rue

Nom et Adresse de l'entreprise que je chargerai de la réalisation des travaux de raccordement :

Je m'engage à me conformer en tout point aux prescriptions de raccordement fournies par le Service Assainissement ainsi qu'au présent règlement d'Assainissement dont je reconnais avoir reçu un exemplaire.

Fait à, le

LE PETITIONNAIRE

Faire précéder la signature de la mention «**lu et approuvé**» et retourner le document à :
Communauté d'Agglomération PAU-PYRENEES
Service Assainissement – 63 bis avenue Trespoey – 64000 PAU
(Tel 05 59 80 82 52 - Fax 05 59 84 87 87 - Mail assainissement@agglo-pau.fr)

² Rayer la mention inutile. Dans le cas d'une demande émanant du mandataire du propriétaire, la demande sera accompagnée obligatoirement de la procuration du propriétaire à son mandataire